



L'édito de Monsieur Le Maire :

Après une période estivale qui j'espère vous a été bénéfique, la vie municipale reprend ses droits avec une fin d'année qui s'annonce chargée. Le premier temps fort a été celui du forum des associations qui a eu lieu le Samedi 2 Septembre à la salle polyvalente. Un vrai succès, puisque un public nombreux, peut-être plus que d'habitude, était venu s'inscrire aux différentes activités qui leur étaient proposées. On a pu découvrir le riche tissu associatif de notre Commune avec une vision complète de ce formidable monde associatif qui contribue grandement à l'animation et à l'attractivité de notre belle cité. Qu'il me soit permis de féliciter et de remercier tous ces bénévoles, dirigeants, éducateurs ou encadrants qui donnent beaucoup de leur énergie et de leur temps, parfois au détriment de leur vie familiale, pour le bien-être de leurs concitoyens. Même si la tendance actuelle est plutôt à l'individualisme et à « l'entre soi », il est rassurant et agréable de voir cette légion toujours présente et passionnée pour défendre les associations. On entend souvent que nous sommes entrés dans une crise du bénévolat, ce qui est une réalité, cependant, force est de constater qu'à SAINT LAURENT, les associations ont su se renouveler et trouver de nouvelles ressources humaines, même si c'est parfois difficile. Donc, encore une fois, un grand merci et beaucoup de respect pour leur engagement.

Ensuite, le Lundi 4 Septembre les écoliers ont repris le chemin de l'école avec notamment un retour à la semaine de 4 jours pour les enfants de l'école publique Antoine BOIRON. Je tiens à saluer la venue du nouveau Directeur M. Olivier CHABEAUTI et remercier M. Jacques GRANJON son prédécesseur qui a dirigé cette école pendant de longues années et qui va maintenant passer une retraite bien méritée. Le groupe scolaire école privée et collège privé SAINT LAURENT et la MAISON FAMILIALE RURALE ont eux aussi repris du service. Aujourd'hui, près de 1000 élèves fréquentent les établissements scolaires de la Commune, ce qui est très important pour une collectivité comme la nôtre. Les effectifs sont en hausse. Je félicite les équipes enseignantes qui gèrent cette évolution d'une manière coordonnée et rationnelle et ceci pour une bonne éducation de nos enfants. Cette progression engage notre collectivité à réfléchir sur la mutualisation des moyens et sur les investissements qu'elle aura à mettre en œuvre pour accueillir dans ses infrastructures les élèves, dans le cadre notamment de leurs activités extra-scolaires, qu'elles soient culturelles ou sportives. Le projet de construction de la salle pluriactivités fait partie des engagements du Conseil Municipal dans ce domaine. D'autre part, dans la salle du restaurant scolaire Michel LABATIE, sont servis chaque jour, près de 450 repas, pour les élèves des 2 écoles et du collège. Les locaux sont aujourd'hui trop exigus et inadaptés, notamment pour les plus petits. Il faut donc trouver des solutions de réaménagement et d'extension, qu'elles soient économiques et dans la mesure de nos moyens. Et pourquoi ne pas imaginer une mutualisation avec les autres structures de restauration situées à l'hôpital, à la Maison Familiale ou encore à l'ADMR dans le cadre des portages de repas à domicile. A suivre...

Je ne saurais terminer cet édito sans revenir sur la mise en place de la loi « Labbé », interdisant l'utilisation de tout produit phytosanitaire sur le territoire communal (à compter du 1^{er} janvier 2017), ayant pour conséquence la présence de nombreuses herbes sur le bord de nos rues. La seule solution efficace pour un désherbage de qualité étant l'arrachage, vous pensez bien que la Commune ne dispose ni des ressources humaines nécessaires, ni des moyens financiers pour effectuer ce travail à un rythme soutenu. Il pourrait-être proposé de réduire le nombre d'actions de désherbage, ce qui nous conduirait forcément à partager un peu nos lieux publics avec cette mauvaise herbe. Toutes les pistes possibles de traitement sont actuellement explorées pour arriver à un compromis satisfaisant sur ce domaine.

« Il me paraît indispensable que chaque citoyen participe à l'entretien de notre village en désherbant notamment le trottoir ou l'espace public se situant devant chez lui. »

Pierre **VARLIETTE**
Maire